

## Commune de COMBS LA VILLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juillet 2022

#### Délibération n° 09

**Date de convocation**  
24.06.2022

**Date d'affichage**  
28.06.2022

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 25

votants : 35

**Objet : Approbation du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) pour le renouvellement de l'agrément CAF**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. Y. LERAY – M. J. RANQUE – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

M. P. SEDARD par Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH par Mme MM. SALLES – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE par Mme F. SAVY – Mme C. KOZAK par Mme C. LAFONT – M. B. ZAOUÏ par M. J. SAMINGO – M. E. ALAMAMY par M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO par Mme LM. LODE-DEMAS – Mme C. VIVIANTE par M. C. LUTTMANN – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX

Madame Hadda KIRCALI a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforçant le rôle des RAM qui deviennent les « Relais Petite Enfance (RPE) », service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les familles et les professionnels,

VU la délibération n°16 du 16 novembre 2015 décidant de la création d'un Relais d'assistants maternels sur la commune,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement éducatif, Social et Citoyen,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler l'agrément du RPE et de présenter un projet de fonctionnement conforme au nouveau référentiel de la CAF décrivant les exigences de la branche famille pour le versement de la prestation de service et encadrant les missions du RPE.

CONSIDERANT le souhait du RPE de s'engager dans la mission de guichet unique afin de faciliter les démarches des parents et la coordination des acteurs sur le territoire,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de fonctionnement du RPE pour l'obtention du renouvellement de l'agrément de la CAF.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ces affaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 04 juillet 2022

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**



**La secrétaire de séance**  
**Hadda KIRCALI**

Pour : 35  
Contre : -  
Abstentions : -

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le 08/07/2022

SLO

ID : 077-217701226-20220704-DEL\_04JUL22\_\_9-DE



# PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : **COMBS-LA-VILLE**

Gestionnaire du relais petite enfance : **Mairie COMBS-LA-VILLE**

Période contractuelle : **du 1/01/2023 au 31/12/2026**



Équipement financé par la Cnaf

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
PREAMBULE.....	3
<b>1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....</b>	<b>5</b>
2.1. Les moyens humains : .....	5
2.2. Le planning et les actions : .....	7
2.3. Les locaux .....	8
2.4. Le matériel.....	10
<b>3. Le contexte territorial du Relais .....</b>	<b>11</b>
<b>4. La formalisation du projet .....</b>	<b>14</b>
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	14
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	14
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne .....	15
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	16
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels .....	17
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.....	18
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels .....	18
➤ Informer les professionnels sur le métier.....	19
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr .....	20
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	21
➤ Organiser des ateliers d'éveil .....	22
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	23
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	23
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels .....	24
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	25
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	25

## PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels<sup>1</sup> de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

---

<sup>1</sup> selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

# 1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

<b>Nom du relais :</b>	<b>Relais Petite Enfance</b>
Adresse administrative :	Hôtel de Ville Esplanade Charles de Gaulle BP 116 - 77 385 Combs-la-Ville
Numéro(s) de téléphone :	01.60.60.67.35
Adresse email :	<a href="mailto:rpe@mairie-combs-la-ville.fr">rpe@mairie-combs-la-ville.fr</a>
Date de création :	1/09/2016

<b>Gestionnaire :</b>	<b>Mairie COMBS-LA-VILLE</b>
Nature juridique :	Commune
Adresse :	Hôtel de Ville, Esplanade Charles de Gaulle BP 116 - 77 385 Combs-la-Ville
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur :	FINEL Sophie, Directrice de l'Action Sociale et de la petite enfance
Coordonnées de contact :	01.64.13.45.12 sophie.finel@mairie-combs-la-ville.fr

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
<b>COMBS-LA-VILLE</b>

## 2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

### 2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais		
Nom - Prénom	<b>Bénédicte BREIN</b>	<b>Tiffany DUCHESNE</b>
Date d'embauche	2016, responsable du Ram En poste en tant que directrice adjointe de la crèche familiale depuis janvier 2012	1/9/2016
Formation initiale	Infirmière diplômée d'Etat	Auxiliaire de puériculture
Expérience(s) professionnelle antérieure	Non	Non
Durée de travail hebdomadaire au Relais	Jusqu'en aout 2022 : 26 h 25 = 0,70 Etp  A partir de septembre : 37 h 30 = 1 Etp	30 h = 0,80 Etp
Formation continue envisagée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observation des besoins de la population dans le champ de la petite enfance</li> <li>▪ La psychomotricité du jeune enfant</li> <li>▪ Cadre réglementaire RPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ VAE EJE</li> <li>▪ Jeux et les activités dirigées</li> <li>▪ Développement du langage</li> <li>▪ L'accompagnement à la socialisation du jeune enfant de 0 à 3 ans</li> </ul>

**Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.**

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

A partir de septembre 2022, une augmentation du temps de travail est envisagée pour Bénédicte BREIN qui augmentera son taux de travail sur le RPE à 100 % et sera présente du lundi au vendredi, soit un Etp de 1

*Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.*

<b>Autres personnels du relais</b>		
Fonction Missions :	Responsable du service Petite Enfance  Coordination entre les structures de la Petite Enfance	Assistante d'accueil de Trait d'Union  Accueil physique du public, recueil d'information et orientation
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	non quantifiable	non quantifiable

La possibilité d'un renfort administratif d'une secrétaire du service Petite Enfance est envisagée.

## 2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet									
	LUNDI		MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI	
	Animatrices 1   2		Animatrices 1   2		Animatrice 1	Animatrices 1   2		Animatrices 1   2	
<b>Matin</b>	8h30 – 12h		8h30 – 12h		8h30 – 12h	8h30 – 12h		8h30 – 12h30	
	Temps Co	Gestion Ad	Temps Co	Accueil PT	Accueil PT	Temps Co	Accueil PT	Temps Co	Accueil PT
	12h – 12h30		12h – 12h30		12h – 12h30	12h – 12h30		12h – 12h30	
	Gestion Ad		Gestion Ad		Gestion Ad	Gestion Ad		Gestion Ad	
<b>Après-midi</b>	13h30 – 17h		13h30 – 17h		13h30 – 17h	13h30 – 17h		13h30 – 17h	
	Gestion Ad	Accueil PT	Gestion Ad	Accueil PT	Gestion Ad	Accueil PT		Gestion Ad	Accueil PT
<b>Total heures</b>	7,5 h	7,5 h	7,5 h	7,5 h	7,5 h	7,5 h	7,5 h	7,5 h	7,5 h

En fonction des actions collectives organisées par le RPE, les animatrices se rendent disponibles en soirées (1 à 2 fois par mois) et certains samedis.

Cette organisation est réadaptée en fonction des demandes du public, des sollicitations des partenaires municipaux, institutionnels ou de mise en place de projets.

*Légende :*

- ⇒ **Temps Co** : Temps collectifs et animations avec enfants
- ⇒ **Accueil PT** : Accueil physique et téléphonique
- ⇒ **Gestion Ad** : Gestion administrative

Le **Temps collectif** et animation comprend :

- 8h30 – 9h Installation
- 9h – 11h30 Temps collectifs et animations
- 11h30 – 12h Nettoyage et rangement des locaux

La **Gestion administrative** comprend : l'enregistrement des échanges, le traitement des dossiers formation, le partenariat, la mise en place de projet, ...

<b>Répartition des différentes activités professionnelles</b>		
<b>Activités</b>	<b>Nombre d'heures/semaine</b>	<b>%</b>
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	31,5	47%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants + Installation et rangement des locaux d'activités	14	21%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	22	33%
Autre(s) (préciser)		
	67,5	100%

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI  NON

Le RPE souhaite être habilité sur le site monenfant.fr courant 2022 afin de répondre à la mission renforcée de guichet unique.

### **2.3. Les locaux**

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI  NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Centre d'Activités Sociales Trait d'Union	X	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives : Mutualisation des salles avec : Centre d'Activités Sociales Trait d'Union	X	
... dispose d'une salle de réunion Mutualisation des salles avec : Centre d'Activités Sociales Trait d'Union	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		X

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI  NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Combs-la-Ville	Centre de loisirs Beausoleil place Hottinguer	Lieu d'animation collective
	Centre de loisirs Le Chêne rue du Chêne	Lieu d'animation collective
	Salle d'animation Pré aux Tilleuls	Lieu d'animations collectives pour formations AM le week-end

\*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

Depuis le déménagement dans les nouveaux locaux du Centre d'Activités Sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso, le RPE n'utilise plus les locaux du Centre de loisirs La Noue situé à proximité.

Afin d'être au plus près des besoins des assistants maternels, le RPE a recherché un autre lieu d'animation plus excentré. Le centre de loisirs Le Chêne semble être le lieu adéquat.

## 2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	X	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Non

### 3. Le contexte territorial du Relais

#### L'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

La commune est attachée à mettre en place une politique efficace à destination de la petite enfance en proposant un panel de structures diversifiées afin de répondre au mieux aux besoins des habitants.

Le RAM a ouvert le 19 septembre 2016 dans les locaux du Centre d'activités sociales Trait d'Union qui est déjà identifié par le public comme un lieu où l'on peut trouver un soutien à la parentalité (atelier famille, consultation PMI, ...).

Les locaux de Trait d'Union et le bureau du Ram étaient situés provisoirement au Château des Marronniers, au nord de la commune. Le Ram utilisait pour ses activités d'éveil, les locaux des centres de loisirs maternels de La Noue et de Beausoleil.

En janvier 2020, le centre d'activités sociales et le Ram ont intégré un nouvel équipement, rue Pablo Picasso, situé au centre de la commune, à proximité des crèches et du pôle social. Le Ram organise ses animations collectives dans la salle enfance aménagée pour les plus jeunes et continue d'utiliser le centre de loisirs Beausoleil situé à l'ouest de la commune.

Depuis 2019, le Ram centralise les préinscriptions des crèches et de la Halte-jeux depuis le printemps 2020, il accompagne les parents dans le choix du mode d'accueil correspondant à leurs besoins et dans leurs démarches administratives lors de l'emploi d'un assistant maternel agréé.

L'ouverture du RAM constituait une attente forte des assistants maternels de la commune qui savent désormais qu'ils disposent d'un lieu d'information, d'échanges et de rencontres.

Le RAM est identifié comme étant un lieu ressource pour trouver l'information nécessaire concernant les modes d'accueil existants sur la commune tant en direction des parents que des professionnels.

#### Le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Combs-la-Ville, commune de 21 777 habitants<sup>2</sup> est l'une des 24 villes de l'agglomération de Grand Paris Sud. La population de Combs-la-Ville est jeune puisque 59,8 % des habitants ont moins de 44 ans dont 21 % entre 0 et 14 ans<sup>3</sup>.

La composition des ménages montre que 45,8 % des familles ont au moins un enfant. Le nombre de naissances reste constant ces dernières années.

Actuellement, il existe 4 structures municipales d'accueil petite enfance à Combs-la-Ville :

- la crèche collective "les Farfadets" accueille 40 enfants de 10 semaines à 3 ans,
- la crèche collective "les Moussaillons" accueille 40 enfants de 10 semaines à 3 ans,
- la crèche familiale "Ribambelle" accueille 57 enfants de 10 semaines à 3 ans,

Les crèches sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h45

- la Halte-Jeux "les Lutins" accueille 26 enfants ayant acquis la marche jusqu'à leur départ à l'école maternelle en journée continue ou en demi-journée le lundi, mardi, jeudi ou vendredi et le mercredi matin.

<sup>2</sup> Source : Service Etat civil de Combs-la-Ville 2022

<sup>3</sup> Source : Insee RP2018

La municipalité soutient le lieu d'accueil enfant-parent LAEP « La bulle verte » et met à sa disposition la salle enfance du Centre d'activités sociales Trait d'Union afin proposer un lieu d'accueil enfants-parents, pour les enfants de 0 à 4 ans.

La commune met aussi à disposition des locaux à l'association d'assistants maternels « Bouts d'chou » les mardis de 9h à 12h.

Dans les années à venir, les objectifs du RPE sont amenés à évoluer dans la mesure où la commune comptabilisait 160 assistants maternels agréés lors de l'ouverture en 2016 et n'en compte plus que 130 fin 2021. Néanmoins les besoins des familles continuent de s'accroître, il semble donc indispensable d'envisager que le RPE travaille sur la promotion du métier d'assistants maternels. Afin de pouvoir assurer l'ensemble des missions qui s'imposent au RPE il convient d'envisager l'augmentation du temps de travail de l'une des animatrices, elle passera ainsi à compter de septembre 2022 d'un ETP à 0.70 à 1 ETP complet.

**La politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :**

Labellisée Ville Amie des Enfants depuis plusieurs années, la commune de Combs-la-Ville est très attachée au bien-être des enfants et de leur famille sur son territoire. Pour cela de nombreux services sont mis à disposition de la population et proposent d'accompagner les familles tant dans leur rôle de parents que pour faciliter leur vie quotidienne en proposant des modes de garde adaptés à chaque âge.

Dans le domaine de la petite enfance, un panel diversifié de structures d'accueil du jeune enfant (crèches collectives, crèche familiale, halte-jeux) est proposé afin de permettre à un grand nombre de parents de bénéficier de structure adaptée aux besoins de chacun.

Ce dispositif est complété par les assistantes maternelles agréées que la commune a choisi d'accompagner dans leur professionnalisation et dans l'exercice de leur activité en mettant à leur disposition un Relais Petite Enfance. La collectivité souhaite également accompagner la création de maison d'assistants maternels, pour cela elle a délibéré sur la création d'une aide au démarrage pour les MAM souhaitant s'installer sur la commune.

Afin de faciliter le suivi et l'orientation des familles dans l'offre du territoire, le RPE a choisi de s'inscrire dans la création d'un guichet unique permettant aux familles d'avoir une information complète et une meilleure lisibilité sur les possibilités offertes sur la commune.

Pour une meilleure gestion du RPE et afin de faciliter la mise en place de ce guichet unique, il est envisagé de faire évoluer le taux d'emploi d'une des animatrices (en l'augmentant de 70% à 100%). Sa présence à temps complet permettra non seulement une gestion plus efficace et le développement des activités du RPE mais également de favoriser la coordination des actions proposées par l'ensemble des acteurs de la petite enfance.

Tous ces services dédiés à la petite enfance travaillent en étroite collaboration et en transversalité avec d'autres services de la ville et des partenaires extérieurs. L'objectif étant d'offrir un mode de garde mais également d'ouvrir l'enfant et sa famille sur les possibilités qu'offre la commune en matière culturelle, sportive, associative.

### **L'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :**

Totalement intégré dans les instances locales de la petite enfance, le RPE devient au fil du temps un des acteurs incontournables de la politique petite enfance de la commune. A la frontière entre les différents dispositifs, la responsable du RPE a une connaissance fine des besoins des familles, des assistants maternels et du fonctionnement des structures.

Grâce à cela, elle peut travailler en collaboration avec la direction, faire émerger des projets adaptés et impulser une dynamique nouvelle. Elle peut également intervenir lors des groupes stratégiques des élus ou autre instance municipale lors de la présentation de projet transverse. Elle collabore à la mise en place d'actions avec les différents services à la population. (Culture, solidarités, éducation)

Faisant partie intégrante de l'équipe d'encadrement de la petite enfance, elle peut être amenée à assurer la continuité de service dans les structures petite enfance en l'absence de ses collègues. Elle participe à la commission d'attribution des places en structures d'accueil municipales.

Le RPE se situant dans les locaux du centre social Trait d'Union, les échanges avec la référente famille, enfants et la PMI sont facilités ce qui favorise l'émergence de projets communs.

Le RPE pourra être sollicité dans le cadre du travail qui sera mené en collaboration avec Grand Paris Sud pour l'élaboration de la CTG.

### **Les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)**

- le Centre d'activités sociales Trait d'Union : partage de locaux, mise en place d'actions communes avec la référente Familles,
- les services Petite Enfance : mise en place de projets communs, mutualisation de matériels et créneaux des intervenants Petite Enfance (psychomotricienne,...),
- la Média ludothèque (GPS) : activités d'éveil pour les enfants et les professionnels,
- le LAEP « La Bulle Verte » : partage de locaux et échanges d'informations

## 4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

### 4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

#### ➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants accueillis en Eaje et gardés par un assistant maternel reste constant ces dernières années.</li> <li>- Nombre de demande de place en crèche a nettement augmenté</li> <li>- Baisse importante du nombre d'assistants maternels sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la visibilité et l'accessibilité de l'information sur les modes d'accueil</li> <li>- Maintenir la centralisation des pré-inscriptions au RPE ainsi que la possibilité d'effectuer les démarches à distance</li> </ul>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir l'information des parents sur les différents modes d'accueil	Accueil téléphonique et physique Mise à jour site de la commune CLV Communication	Simplifier et faciliter la recherche d'informations sur l'offre d'accueil petite enfance des familles.	chaque année	Nombre de contact avec les familles
2	Renforcer la mise en place d'un guichet unique d'information	Demande d'habilitation au site monenfant.fr		2023	
3	Mise en place de réunions collectives régulières d'information sur les modes d'accueil	Temps accueil physique Augmentation Etp Accès à salle Communication	Maintien de la qualité d'information des familles	2023	Nombre participants et satisfaction

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jusqu'à ce jour le site monenfant.fr était peu communiqué du fait de l'absence de mise à jour des disponibilités des assistants maternels</li> <li>- Depuis 01/2022, le RPE est habilité pour effectuer les mises à jour des informations EAJE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de retour des familles sur l'utilisation de ce site dans leur recherche en mode d'accueils</li> <li>- Le site mon enfant.fr est peu connu des familles et des assistants maternels comme site référence en termes de recherche de mode d'accueil.</li> </ul>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Demande d'habilitation au site monenfant.fr auprès de la Caf et prise en main du processus de réponses aux familles	Outils informatique	Etre habilité au site monenfant.fr	2022	Avoir l'habilitation au site monenfant.fr
2	Valoriser le site monenfant.fr et réorienter les familles à la recherche d'un mode d'accueil	Temps physique Outils informatique Communication	Meilleur visibilité des familles sur l'offre d'accueil	2023	Nombre de demandes via monenfant.fr
3	Répondre aux demandes en ligne des familles effectuées sur monenfant.fr	Accueil téléphonique et physique Augmentation Etp Outils d'informations		chaque année	

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Le RPE centralise les demandes de place en crèche depuis 2019-2020. Il est l'unique service municipal à fournir la liste des assistants maternels.</p> <p>Le RPE est identifié comme le service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels = unique point d'entrée</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Orienter les familles à la recherche d'un mode d'accueil vers le site monenfant.fr	Mise à jour site CLV Mails types avec le lien vers le site	L'ensemble des demandes passe par monenfant.fr	2023	Nombre de demandes via monenfant.fr
2	Répondre à l'ensemble des familles à la recherche d'un mode d'accueil	Accueil téléphonique et physique Outils d'informations Augmentation Etp	Meilleur visibilité des familles sur l'offre d'accueil du territoire	chaque année	Nombre de contact avec les familles Satisfaction des familles en termes d'information sur les différents modes d'accueil
3	Poursuivre le partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux	Participation aux commissions et réunions Petite Enfance Mail aux assistants maternels pour mettre à jour leur disponibilité		chaque année	

## Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

### ➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les familles trouvent des informations sur les modes d'accueils sur le site de la ville et ont la possibilité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- télécharger la liste des assistants maternels du CD77</li> <li>- faire une demande de liste triée par quartier selon les types d'accueil (demandes en 2021 : 132)</li> </ul> <p>A chaque pré-inscription en crèche, les familles sont également informées du mode d'accueil individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines familles n'envisagent pas le mode d'accueil individuel en première intention par manque d'information.</li> <li>- Guider au mieux les familles dans leurs recherches d'un mode d'accueil en facilitant la visibilité et l'accessibilité de l'information.</li> </ul>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir l'information des familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel	Mise à jour site CLV Mails types Accueil téléphonique et physique Outils d'informations	Meilleure visibilité des familles dans leurs recherches	chaque année	Nombre de contact avec les familles Satisfaction des familles en termes d'information sur le mode d'accueil individuel
2	Envoi d'un mail annonce aux assistants maternels quand les parents ont une difficulté à trouver	Accueil téléphonique Mails types Outils d'informations	Orienter rapidement les familles ayant un besoin spécifique	chaque année	
3	Mise en place d'un Forum : « Les Modes d'accueil du jeune enfant »	Temps administratif réservation salle Communication Matériel présentation Collaboration des différents partenaires Petite Enfance	Accompagner les familles à la recherche d'un mode d'accueil	chaque année	Nombre de participants Satisfaction des familles
4	Mise en place de réunions collectives régulières d'information sur les modes d'accueil	Temps accueil physique Augmentation Etp Accès à salle Communication	Maintien de la qualité d'information des familles	2023	Nombre participants et satisfaction

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>A chaque demande d'accueil auprès d'un assistant maternel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi d'un mail type avec les listes d'assistants maternels PMI et RPE ainsi que des documents d'informations complémentaires</li> <li>- Proposition de rdv présentiel pour explication de l'embauche d'un assistant maternel</li> </ul> <p>Le nombre de demandes de familles concernant l'information sur les contrats reste stable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le RPE est identifié par les parents comme service d'information de l'accueil individuel en matière de droit du travail</li> <li>- Certaines familles contactent le RPE lorsqu'elles sont en difficulté dans l'emploi d'un assistant maternel.</li> <li>- Accompagner au mieux les familles de leur rôle de particulier employeur en les informant avant la signature du contrat</li> </ul>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre l'information apportée aux familles sur le statut de particulier employeur	Accueil téléphonique et physique Outils d'informations	Meilleur visibilité et compréhension des familles dans leurs rôles de particulier employeur	chaque année	Nombre de contact avec les familles Satisfaction des familles en termes d'information familles sur le statut de particulier employeur
2	Mise à jour ou création d'outils d'information et des mails types via les organismes actifs : Caf, Pajemploi, Fepem, Dreets, syndicats, Pôle Emploi...	Temps administratif Sites ou contact des partenaires Outils d'informations		Dès que nécessaire	
3	Mise en place de réunions collectives d'information d'ordre général sur les droits et obligations du particulier employeur	Temps accueil physique Augmentation Etp Accès à salle Communication	Maintien de la qualité d'information des familles	2023	Nombre participants et satisfaction
4	Maintien du partenariat avec « la Balle au bond » pour l'accompagnement des familles employant une garde à domicile	Accueil téléphonique Mails types Outils d'informations La Balle au bond	Maintien de la qualité d'information et d'accompagnement des familles	chaque année	Nombre de contact avec les familles et satisfaction

## 4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le RPE renseigne toutes personnes s'interrogeant sur le métier d'assistant maternel</li> <li>- Envoi régulier d'informations sur l'exercice du métier par mail ou courrier à tous les assistants maternels du territoire</li> </ul>	Le RPE est reconnu comme lieu d'informations et la centralisation des informations qu'il exerce facilite leur exercice.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre l'information apportée aux professionnels sur le cadre d'exercice du métier d'assistants maternels (mails, newsletter ...)	Accueil téléphonique et physique Mails, site CLV Partenaires (CD77, Caf, RPE...) Outils d'informations	Maintien de la qualité d'information des professionnels	chaque année	Nombre de contact avec les professionnels et satisfaction
2	Maintenir les participations aux réunions d'information à l'agrément d'assistants maternels de la Pmi en partenariat des RPE de Sénart	Temps physique Partenaires	Apporter aux professionnels une information ciblée	chaque année	Nombre de participation et satisfaction
3	Contacteur les nouveaux agréés et les rencontrer pour leur expliquer le fonctionnement du RPE et faire un point sur leur connaissance de leur statut	Accueil téléphonique et physique Outils d'informations Mail type nouveau agréés	Maintien de la qualité d'information et augmentation fréquentation	chaque année	Nombre de contact avec les professionnels et satisfaction
4	Mise en place de réunions collectives d'information (réformes, convention collective...)	Temps accueil physique Augmentation Etp Accès à salle Partenaires Communication	Maintien de la qualité d'information	2023	Nombre participants et satisfaction
5	Mise en place d'un accès numérique de centralisation d'informations pour les professionnels de l'accueil individuel	Temps physique Partenaires Outils d'informations Outils informatique	Faciliter la recherche d'informations des professionnels	2024	Satisfaction des professionnels

➤ **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis le 1er septembre 2021, les assistants maternels ont l'obligation de s'inscrire sur le site monenfant.fr et d'y renseigner leurs disponibilités régulièrement.</li> <li>- La refonte du site a effacé certaines inscriptions</li> <li>- A ce jour, 50% des assistants maternels de Combs-la-Ville sont inscrits sur le site et ont renseigné leurs disponibilités.</li> </ul>	<p>Les assistants maternels ne se sont pas approprier le sitemonenfant.fr et ne l'ont pas identifié comme site de référence de mise en relation avec les parents</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagner les assistants maternels à créer leur profil sur monenfant.fr et à le mettre à jour	Accueil téléphonique et physique Ateliers numériques Outils informatique	L'ensemble des assistants maternels inscrits Meilleure visibilité de l'offre	chaque année	Nombre d'assistants maternels inscrits sur monenfant.fr
2	Envoi de mails semestriels pour encourager les assistants maternels à mettre à jour	Temps physique Partenaires Outils d'informations Outils informatique	d'accueil des assistants maternels sur monenfant.fr		

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
Ces derniers mois, il est observé une augmentation de la fréquentation des professionnels pour les actions proposées au vue d'échanger sur leurs pratiques.	Les assistants maternels sont investis et sollicitent le RPE pour proposer des temps d'échanges professionnels qui viennent compléter le travail d'accompagnement lors des accueils collectifs.

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Maintenir les réunions thématiques proposées en partenariat avec les professionnelles de la PMI	Temps accueil physique Accès à salle Partenaires Communication	Améliorer la qualité d'accueil des enfants et des familles	chaque année	Nombre de réunions proposées et de participants.
2	Mettre en place des groupes d'analyse de la pratique avec une psychologue	Temps accueil physique Accès à salle Partenaires Communication		2023	Nombre de séances proposées et de participants
3	Maintenir les temps d'écoute et de soutien aux professionnels et orientation si nécessaire vers les services compétents	Accueil téléphonique et physique Partenaires	Soutenir les professionnels et rompre de l'isolement	chaque année	Nombre de contact avec les professionnels et satisfaction

## Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

### ➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du nombre d'assistants maternels fréquentant les accueils collectifs depuis la crise sanitaire (de 56 à 37)</li> <li>- Les assistants maternels du secteur Beausoleil (ouest) sont moins nombreux et ont la possibilité de venir en atelier toutes les semaines.</li> <li>- Les assistants maternels du secteur Centre (salle enfance RPE-Trait d'Union) sont plus nombreux et viennent en atelier toutes les 2 semaines minimum</li> </ul>	<p>La salle enfance RPE-Trait d'Union étant mutualisée avec le centre social Trait d'Union, le LAEP, la disponibilité est limitée et ne permet pas de proposer plus d'ateliers sur ce secteur, ce qui réduit le nombre de participants.</p> <p>Rechercher un autre lieu d'accueil collectif, afin de proposer plus d'ateliers sur un autre secteur.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir les ateliers d'éveil organisés par le RPE et en collaboration avec les structures et partenaires existants (Média ludothèque, psychomotricienne, crèche, sport pmi, ...)	Temps accueil physique Accès à salle Partenaires Communication Temps administratif Planning/mail Inscription / sms	Rompre l'isolement, favoriser les échanges professionnels Stimuler la vie sociale et affective des enfants Favoriser le lien entre professionnels et les parents	chaque année	Nombre de séances proposées et de participants.
2	Maintenir les temps animations festifs				
3	Rechercher et aménager un nouveau lieu d'activités sur un autre secteur	Temps accueil physique Accès à salle Matériel petit enfant Partenaires Augmentation ETP	Proposer une couverture plus large et une régularité	2022	Nouveau lieu installé
4	Etablir une charte d'accueil définissant les règles à respecter en ateliers	Temps administratif Outils informatique	Poser un cadre éducatif des ateliers	2024	Charte d'accueil établie
5	Etablir un projet éducatif en cohérence avec la charte d'accueil du jeune enfant			2025	Projet éducatif établi

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

<b>Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée</b>					
La crise sanitaire a contraint le RPE à annuler ou reporter certaines actions pour échanger sur leur pratique. Les professionnels sont investis et une augmentation de la fréquentation est observée ces derniers mois pour les réunions d'échanges professionnels.					

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE</b>					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en place des groupes d'analyse de la pratique à destination des professionnels animés par un intervenant extérieur spécialisé	Temps accueil physique Accès à salle Partenaires	Améliorer et enrichir les pratiques professionnelles	2025	Nombre de séances proposées et de participants.

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

<b>DIAGNOSTIC</b>	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement du RPE dans cette mission depuis 2017</li> <li>- Mise en place d'une dizaine de modules de formation par an, sur le secteur, en partenariat avec le RPE de Lieusaint</li> <li>- Participation d'une moyenne de 45 assistants maternels par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le RPE est identifié comme service facilitateur de départ en formation</li> <li>- Mission chronophage pour les animateurs, le RPE réceptionne, vérifie et envoie les dossiers à l'organisme de formation partenaire.</li> </ul>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir l'offre de formation continue proposée aux assistants maternels (recueil des besoins, planification des modules, réalisation des inscriptions)	Temps accueil Accès à salle Partenaires Communication Temps administratif Planning/mail	Professionnalisation des assistants maternels et meilleure attractivité de leur métier	chaque année	Nombre de modules proposés et de participants.
2	Poursuivre l'aide au départ en formation (gestion dossier inscription) et valoriser les expériences de formation	Inscription / sms/drive Matériel pour formation			

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les assistants maternels de la ville de Combs-la-Ville ne subissent pas de sous activité	La mise en place du guichet unique d'information sur les modes d'accueils permettra une meilleure lisibilité de leur offre d'accueil

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir le recueil des disponibilités d'accueil des assistants maternels et les réorienter vers le site monenfant.fr	Accueil téléphonique et physique Outils d'informations Mails types avec le lien vers le site	Meilleure visibilité de l'offre d'accueil	chaque année	Nombre d'assistants maternels actifs
2	Envoi d'un mail annonce aux assistants maternels quand les parents ont une difficulté à trouver	Accueil téléphonique Mails types Outils d'informations	Informer les assistants maternels à la recherche d'emploi	chaque année	Nombre d'assistants maternels actifs
3	Maintenir les réunions thématiques aux professionnels pour la création d'outils professionnels	Temps accueil physique Accès à salle Partenaires Communication	Soutenir des professionnels en sous activités	chaque année	Nombre de réunions proposées et de participants.

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse du nombre d'assistants maternels sur le territoire</li> <li>- Le nombre de nouveaux agréés a diminué du fait du délai d'attente de la formation initiale (+ de 1 an en 2021)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut néanmoins maintenir l'information vers les candidats à l'agrément</li> <li>- Le RPE doit attirer les personnes vers cette profession</li> </ul>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir et développer le rôle des RPE lors des réunions d'information des candidats à l'agrément à la MDS de Sénart	Temps physique Partenaires	Apporter aux professionnels une information ciblée	chaque année	Nombre d'arrivées de nouveaux professionnels sur la ville
2	Poursuivre l'information apportée aux professionnels et candidats potentiels notamment sur les aides à prétendre	Accueil téléphonique et physique Outils d'informations	Maintien de la qualité d'information	chaque année	Nombre de contact avec les professionnels et satisfaction
3	Mise en place d'un projet partenarial pour promouvoir le métier d'assistant maternel	Temps accueil physique Partenaires Augmentation Etp Communication Temps administratif	Promouvoir le métier d'assistant maternel	2023	Projet partenarial établi

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée	
Nous observons une baisse du nombre d'assistants maternels et de nouveaux agréés ces dernières années. Si cette baisse reste constante le nombre de places d'accueil du territoire sera probablement insuffisant.	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mise en place d'un projet partenarial pour promouvoir le métier d'assistant maternel	Temps accueil physique Augmentation Etp Partenaires Communication Temps administratif	Promouvoir le métier d'assistant maternel	2023	Projet partenarial établi

informer



animer



accompagner



Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le 08/07/2022



ID : 077-217701226-20220704-DEL\_04JUL22\_\_9-DE

# Evaluation

Nom du Ram : Relais Assistants Maternels Combs-la-Ville

Gestionnaire : Mairie Combs-la-Ville

Période contractuelle : 2018-2022

Année d'évaluation : 2022

# Evaluation

du

## Relais Assistants Maternels Combs-la-Ville

**Gestionnaire : Mairie Combs-la-Ville**

**Période contractuelle du : 1/09/2018 au 31/08/2022**

**Année d'évaluation : 2022**

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>1. LE RAM DANS LA POLITIQUE PETITE ENFANCE ET SON IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE</b> .....	<b>5</b>
1.1 L’inscription du Ram dans la politique petite enfance .....	5
1.2 Les lieux d’implantation et d’intervention du Ram .....	6
<b>2. LA MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS DU RAM</b> .....	<b>7</b>
2.1 Mission 1 : les Ram ont une mission d’information tant en direction des familles que des professionnels de la petite enfance .....	7
2.2 Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d’échanges des pratiques professionnelles .....	226
<b>3. LA FREQUENTATION DU RAM</b> .....	<b>22</b>
3.1 La fréquentation des assistants maternels.....	22
3.2 La fréquentation des gardes à domicile .....	24
3.3 La fréquentation des familles .....	25
3.4 Mesure de la satisfaction des publics au regard des services rendus par le Ram.....	27
<b>4. LES ACTIONS TRANSVERSALES : LES PARTENARIATS ET LA COMMUNICATION</b> .....	<b>28</b>
4.1 Le partenariat.....	28
4.2 La communication .....	28
<b>5. LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS DU RAM</b> .....	<b>30</b>
5.1 Les ressources humaines .....	30
5.2 Les locaux.....	30
5.3 Le matériel .....	30
5.4 Planning hebdomadaire et temps annuel.....	31

## PREAMBULE

---

L'évaluation annuelle du Ram est une étape obligatoire pour bénéficier de la prestation de service de la Caf.

Cette évaluation porte sur :

- l'insertion du Ram dans la politique petite enfance ;
- la réalisation des missions en fonction des objectifs inscrits au projet ;
- sa fréquentation ;
- les partenariats mis en œuvre ;
- son fonctionnement et ses moyens.

A l'issue de la période contractuelle<sup>1</sup>, l'analyse des dernières évaluations annuelles alimentera le diagnostic préalable au renouvellement du projet.

*Pour compléter cette trame d'évaluation, se référer à la « méthodologie pour l'évaluation du Ram ».*

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la période couverte par la convention d'objectifs et de financement signée entre le gestionnaire et la Caf.

# 1. Le Ram dans la politique petite enfance et son implantation sur le territoire

## 1.1 L'inscription du Ram dans la politique petite enfance

Instances locales et départementales	Instance existante sur le territoire Oui / non	Participation du Ram Oui / non	Contributions de l'animateur dans les thèmes abordés	Evolutions envisagées quant à la participation
Comité de pilotage du Ram	Non	/		
Instances du contrat enfance jeunesse	Non	/		
Cdaje (Commission départementale d'accueil du jeune enfant)	Non	/		
Commission d'attribution des places	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise à jour liste inscrit en crèche</li> <li>- information de quelques familles en difficultés</li> <li>- envoi courrier aux familles n'ayant pas obtenues place pour accompagnement</li> </ul>	Maintien participation
Réunions avec les services de Pmi	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux réunions info candidates ass mat</li> <li>- Point sur les enfants en difficultés</li> <li>- mise en place partenariat : ateliers collectifs, temps d'échanges professionnels</li> <li>- point sur l'évolution des modes d'accueil</li> </ul>	Maintien participation
Autres (précisez) : Réunion Petite Enfance	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- point situation des crèches</li> <li>- Mise en place projets commun petite enfance</li> </ul>	Maintien participation

Au regard du projet de fonctionnement, des modifications sont-elles intervenues dans l'inscription du Ram dans la politique petite enfance ?

*Non, en revanche le RAM est identifié comme service ressources d'informations concernant la Petite Enfance*

Le Ram renseigne-t-il les familles sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire (individuels et collectifs) ? (oui/non) :

*Oui*

D'autres partenaires présents sur le territoire renseignent-ils également les familles sur les modes d'accueil collectifs et individuels ?

*Non*

Si oui, qui sont-ils ?

Pmi  Caf  Mairie  Coordonnateur petite enfance  Autres

Si autres, précisez :

Le Ram assure-t-il la centralisation des demandes d'accueil des familles (oui/non) ?

Si oui, avec quels outils (logiciel, tableurs) ?

*Oui, avec le logiciel CIRIL Net Enfance*

Des évolutions sont-elles intervenues dans l'articulation avec les autres services d'information aux familles ? (oui/non) Si oui, lesquelles ?

*Oui, le RAM est devenu le point unique d'information sur les modes d'accueil de la Petite Enfance*

## 1.2 Les lieux d'implantation et d'intervention du Ram

Des changements relatifs aux lieux d'implantation et d'intervention du Ram sont-ils intervenus ? Si oui lesquels ?

*Oui, le RAM a intégré le nouvel équipement du centre d'activités sociales Trait d'Union, 7 rue Pablo Picasso, en janvier 2020.*

Au regard du diagnostic du territoire, l'implantation est elle toujours pertinente ? Si non, pourquoi ?

*Il est situé au centre de la commune, à proximité des crèches et du pôle social.*

**Evolutions envisagées :**

*Oui, recherche d'un nouveau lieu d'accueil pour les animations collectives dans un autre secteur de la ville*

## 2. La mise en œuvre des missions du Ram

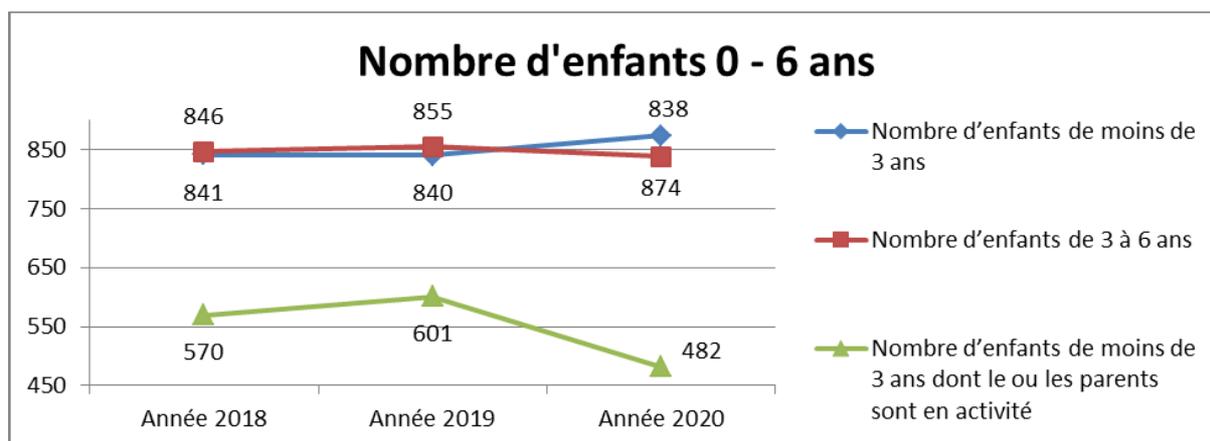
### 2.1 Mission 1 : les Ram ont une mission d'information tant en direction des familles que des professionnels de la petite enfance

#### Les données relatives à l'observation de la demande des familles

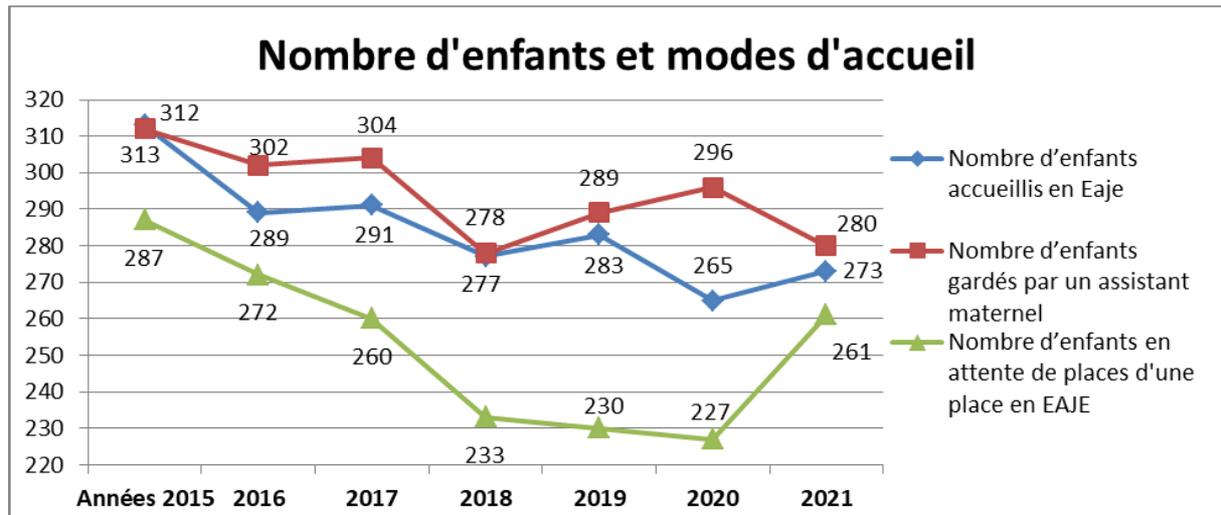
##### Données de référence

Données	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre d'enfants de moins de 3 ans <i>(allocataires)</i>	841	840	874	NC
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans <i>(allocataires)</i>	846	855	838	NC
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité	570	601	482	NC
Nombre d'enfants accueillis en Eaje	277	283	265	273
Nombre d'enfants gardés par un assistant maternel	278	289	296	NC
Nombre d'enfants bénéficiaires du Cmg emploi direct garde d'enfant à domicile	8	10	6	NC
Nombre d'enfants bénéficiaires de Cmg structures	N.C	N.C	N.C	NC
Nombre d'enfants de moins de 3 ans scolarisés	24	24	24	24
Nombre d'enfants en attente de places (tous modes d'accueil confondus) <i>(inscrit en Eaje au 31/12)</i>	233	230	227	261

Analyser les tendances observées par rapport à la période précédente et indiquer les éventuels motifs des changements observés :



Le nombre d'enfants de 0 à 6 ans restent constants. Par contre, le nombre d'enfants dont un parent est en activité est en net diminution, surement dû à la crise sanitaire Covid.



Les nombres d'enfants accueillis en Eaje et gardés par un assistant maternel restent constants ces dernières années.

Par contre, le nombre de demande de place en crèche a nettement augmenté, la centralisation des pré-inscriptions au RAM ainsi que la possibilité d'effectuer les démarches à distance sont surement les motifs de cette évolution.

**Données du Ram**

Typologie des demandes d'accueil des familles ayant contacté le Ram	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
<b>Nombre de demandes d'accueil en fonction de leur nature.</b>				
Nombre de demandes en accueil collectif	71	171	180	273
Nombre de demandes en accueil auprès d'un assistant maternel	155	130	82	180
Nombre de demandes d'accueil en garde d'enfants à domicile	2	7	2	2
<b>Si possible, spécificité de la demande d'accueil</b>				
Nombre de demandes en horaires atypiques <sup>2</sup>	31	15	4	9
Nombre de demandes d'accueil en urgence <sup>3</sup>	6	7	4	18
Nombre de demandes pour des enfants en situation de handicap <sup>4</sup>	1	1	0	1
Nombre de demandes d'accueil en périscolaire	16	8	3	5
Autres demandes particulières : temps partiel	29	36	5	42
<b>Nombre total de demandes information sur mode d'accueil : (hors complément info crèche)</b>	<b>228</b>	<b>314</b>	<b>320</b>	<b>474</b>

**Analyse de la demande des familles :**

Le nombre total de demandes d'accueil des familles a fortement augmenté ces 4 dernières années avec une nette augmentation des demandes d'accueil collective.

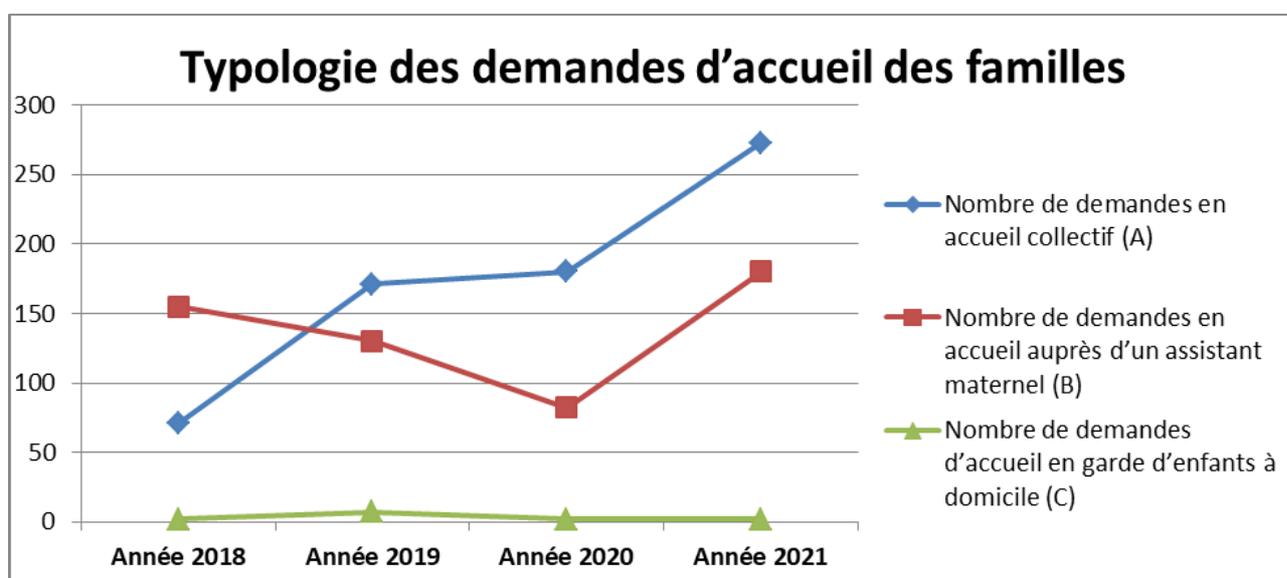
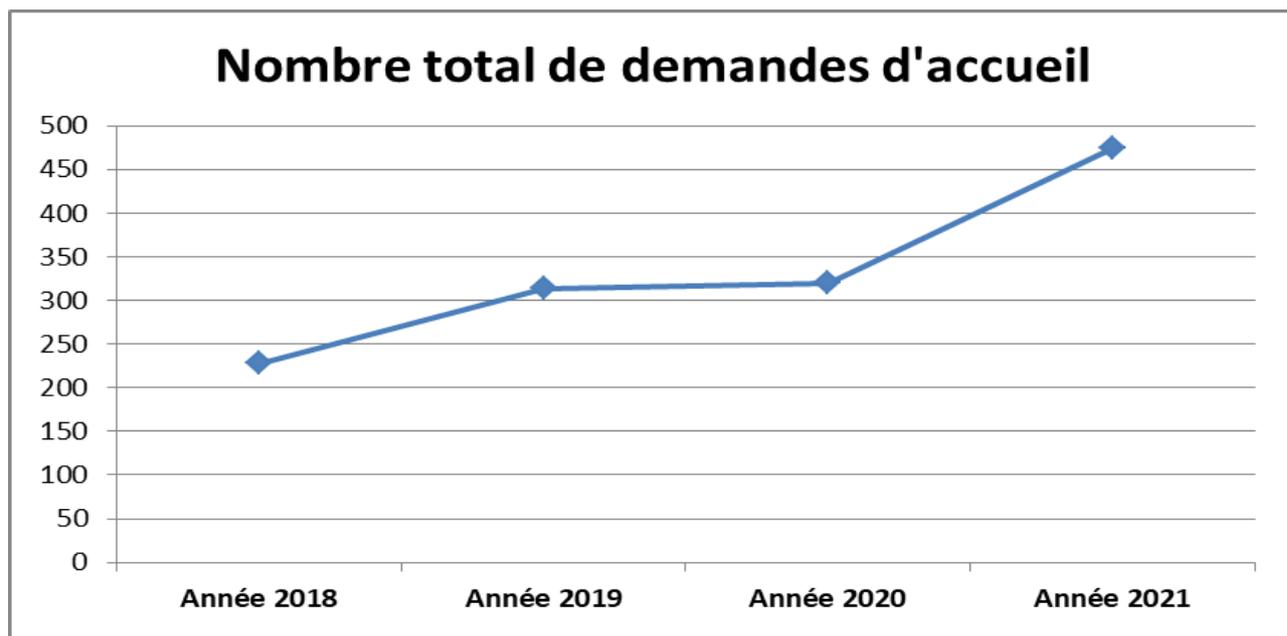
La centralisation des pré-inscriptions au RAM ainsi que la possibilité d'effectuer les démarches à distance sont surement les motifs de cette évolution.

Ce qui confirme que le RAM est identifié comme service ressources d'informations concernant la Petite Enfance

<sup>2</sup> Sont considérés comme atypiques, les horaires avant 7h00 et après 20h00 ou le week end.

<sup>3</sup> Sont considérés comme urgentes les demandes correspondant à des besoins non prévisibles pour lesquels une réponse rapide (maximum une semaine) est nécessaire.

<sup>4</sup> Sont considérés comme enfant en situation de handicap, les enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation enfant handicapé (Aeeh)



Nous observons que le nombre de demandes en accueil collectif est plus important qu'auprès d'un assistant maternel. Le mode d'accueil individuel n'est pas le premier choix des familles.

La spécificité de la demande d'accueil est difficilement analysable car les données sont surement incorrectes. En effet, le logiciel a été changé en 2019, une prise en main du logiciel par les animatrices a été nécessaire et les données enregistrées n'ont pas été convenablement saisies.

## Les données relatives à l'observation de l'offre d'accueil

Données (indiquer l'année)	Source	Nombre dans le champ territorial du Ram				Nombre de places théoriques				Nombre de places disponibles <sup>5</sup>			
		2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant)	Collectivité, site <a href="http://www.mon-enfant.fr">www.mon-enfant.fr</a>	4	4	4	4	163	163	163	163	1	3	2	1
Assistants maternels agréés du territoire	Pmi	151	150	127	130	487	481	414	422	209 *	192 *	118 *	NC
Nombre d'assistants maternels actifs <sup>6</sup> au moins un mois dans l'année	Caf « Imaje »	124	117	111	NC								
Nombre de maisons d'assistants maternels (Mam)	Pmi Caf	1	1	1	1	16	16	16	16	0	0	0	Fermeture
Nombre d'associations ou entreprises de services à la personne sur le territoire du Ram	Directe ou site Internet	0	0	0	0								

NC : Non communiqué

\* =Capacité théorique - nombre enfants accueillis

### Analyse de l'offre d'accueil du territoire :

Nous observons une baisse importante du nombre d'assistants maternels sur le territoire.

<sup>5</sup> Places disponibles : places non occupées au 31 décembre

<sup>6</sup> Il s'agit des AM référencés dans les bases de gestion du Centre Pajemploi de l'Acos au titre du Complément de Mode de Garde - assistant maternel.

### L'offre d'accueil des assistants maternels

L'offre d'accueil par des assistants maternels	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution(s)
<b>Activité des Assistants maternels</b>					
Nombre d'assistants maternels agréés par la Pmi (A)- <i>Sources Pmi</i>	151	150	127	130	Le nombre d'assistants maternels a fortement diminué et le taux d'activité a augmenté
Nombre d'assistants maternels en activité (B) – <i>Sources Caf ou Ram</i>	124	117	111	NC	
Taux d'activité (B/A)	<b>82%</b>	<b>78%</b>	<b>87%</b>	<b>NA</b>	
<b>Entrées et sorties du métier</b>					
Nombre de candidats à l'agrément - <i>Sources Pmi</i>	9	8	9	13	Le nombre de candidats à l'agrément reste constant Le nombre de nouveaux agréés a diminué du fait du délai d'attente de la formation initiale (+ de 1 an en 2021)
Nombre de nouveaux assistants maternels agréés - <i>Sources Pmi</i>	9	5	3	2	
Nombre d'assistants maternels de plus de 55 ans - <i>sources Caf Imaje</i>	17	21	21	NC	
<b>Spécificités de l'accueil (sources Ram)</b>					
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir en périscolaire	48	29	35	29	Diminution
Nombre d'assistants maternels acceptant de travailler en horaires atypiques	48	43	40	43	Stable
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir en urgence	66	62	65	62	Stable
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir un enfant en situation de handicap	35	31	34	31	Stable
Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir des enfants à temps partiel	113	80	81	80	Diminution

NC : Non communiqué

NA : Non applicable

## Analyse de l'offre d'accueil des assistants maternels :

L'offre d'accueil des assistants maternels du territoire a fortement diminué.

Moins d'une dizaine ne communiquent pas leur spécificité d'accueil au RAM.

### L'offre spécifique :

**Quelles sont les modalités d'orientation des familles ayant des besoins d'accueil spécifiques ?**

Lorsqu'une famille formule une demande spécifique au RAM :

- 1- Le RAM fournit avec la liste des assistants maternels de la PMI, une liste triée par quartier avec les disponibilités communiquées ainsi qu'une liste distincte avec les spécificités d'accueil acceptées des assistants maternels.
- 2- En cas de difficulté, le RAM rédige une « petite annonce » envoyée par mail aux assistants maternels afin de mettre en lien la demande à l'offre.

## Analyse de l'adéquation entre l'offre d'accueil et la demande des familles :

Sachant que le nombre d'enfants accueillis en Eaje ou par un assistant maternel restent constant, que le nombre de demandes d'accueil des familles a fortement augmenté et que l'offre d'accueil des assistants maternels du territoire a fortement diminué.

Les assistants maternels ont très peu de places disponibles et vont principalement imposer leur condition d'accueil en privilégiant un accueil à temps complet et limiter les temps partiel et périscolaire.

Certaines demandes atypiques trouvent difficilement de l'offre, les accueils après 19h principalement et le weekend, celles avant 7h font l'objet de plus de propositions.

## Les modalités d'accueil du public et les différents motifs de contacts :

Préciser les modalités d'accueil du Ram en fonction des différents publics.

Une famille à la recherche d'un mode d'accueil contacte le RAM essentiellement par téléphone ou par mail, via un formulaire contact sur le site de la ville.

- 1- Pour une demande d'accueil en Eaje = procédure à distance en 2 étapes :
  - Création du dossier famille via le logiciel commun à la ville : pièces justificatives envoyées par mail
  - Rdv téléphonique : explications des différentes structures Eaje, préinscription réalisée puis confirmée par mail, avec point sur leurs besoins d'accueil et orientation vers une solution adaptéeUne offre d'accompagnement à la recherche d'un autre mode d'accueil est systématiquement proposée.  
Une famille en difficulté numérique ou de compréhension est accueillie en présentiel
- 2- Pour une demande d'accueil auprès d'un assistant maternel :
  - Envoi d'un mail type avec les listes d'assistants maternels PMI et RAM ainsi que des documents d'information complémentaires
  - Proposition de rdv présentiel pour explication de l'embauche d'un assistant maternel

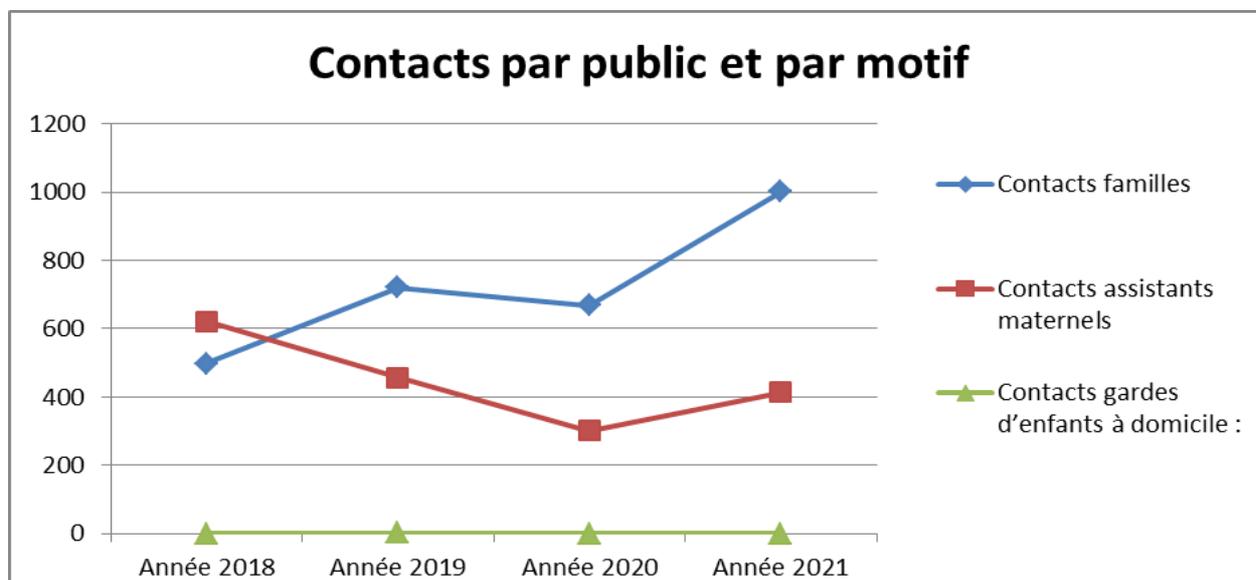
Des modifications relatives aux modalités d'accueil du public (parents et professionnels de l'accueil individuel) sont-elles intervenues ?

Avec la crise sanitaire, les modalités d'accueil du public ont été modifiées et selon les disponibilités du public, elles ont été maintenues :

- Les préinscriptions étaient auparavant uniquement en présentiel et sont maintenant quasi systématiquement à distance ce qui facilite la procédure de certains parents qui n'ont plus à se déplacer.
- Les informations de 1<sup>er</sup> niveau sont plus téléphoniques ou par mail.
- Pour les professionnels de l'accueil individuel, peu de changements sont intervenus.

**Contacts par public et par motif**

	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de contacts familles :	498	721	668	1002
Nombre de contacts assistants maternels :	621	456	301	413
Nombre de contacts gardes d'enfants à domicile :	0	1	0	0



Nous observons une nette augmentation des contacts familles qui confirme que le RAM est identifié comme service ressources d'informations de la Petite Enfance auprès des familles.

Concernant les contacts des assistants maternels, la diminution observée est sûrement due à l'utilisation du logiciel par les animatrices et la méthode de comptage des contacts.

**Quelles sont les grandes tendances de motifs de contact ?**

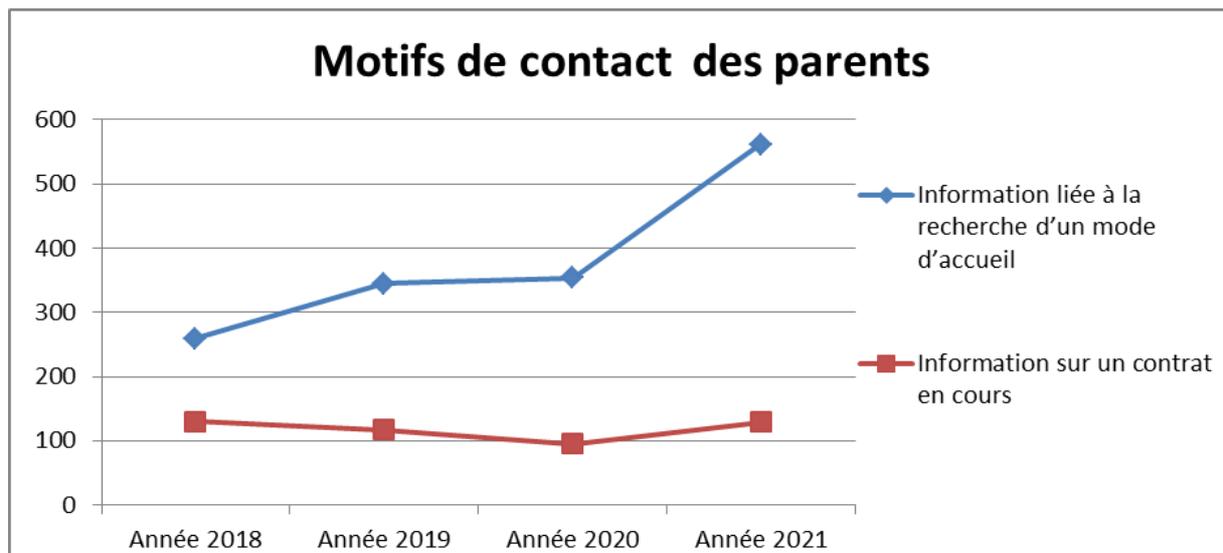
**Pour les parents** : (motifs de contact par ordre d'importance, 1 étant le plus important et 2 le moins important)

- 1 Information liée à la recherche d'un mode d'accueil
- 2 Information sur un contrat en cours

**Pour les professionnels** : (motifs de contact par ordre d'importance, 1 étant le plus important et 5 le moins important)

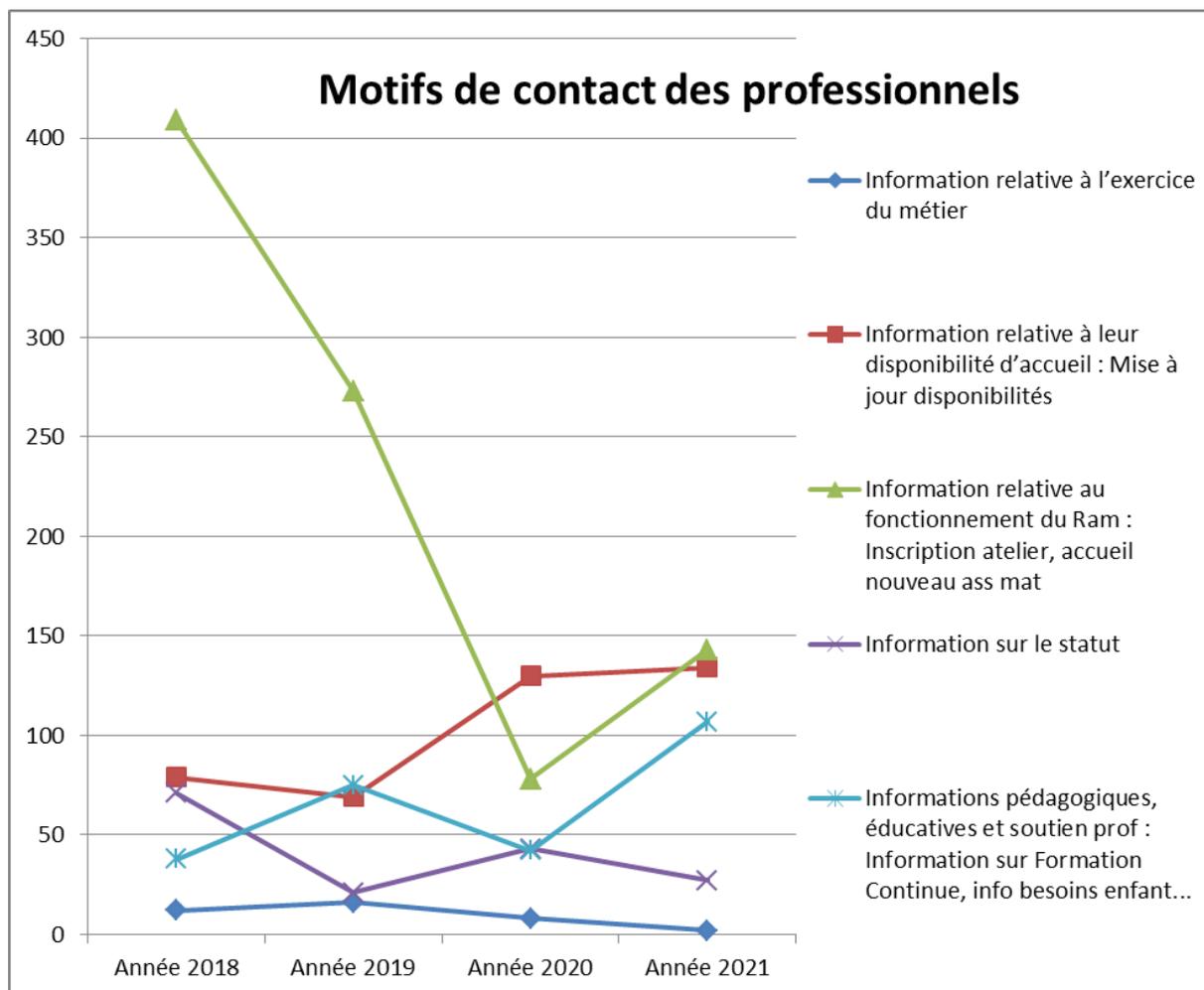
- 1 Information relative au fonctionnement du Ram
- 2 Information relative à leur disponibilité d'accueil
- 3 Informations pédagogiques, éducatives et soutien professionnel
- 4 Information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective)
- 5 Information relative à l'exercice du métier (agrément, conditions d'exercice à domicile, en mam ou en micro crèche)

**Analyse des motifs de contact par public et évolutions envisagées :**



Nous observons une très grande augmentation des contacts des familles concernant l'information liée à la recherche d'un mode d'accueil.

Le nombre de contacts concernant l'information sur les contrats reste stable, sûrement dû aux réponses complètes apportées par le RAM (mail réponse types créés).

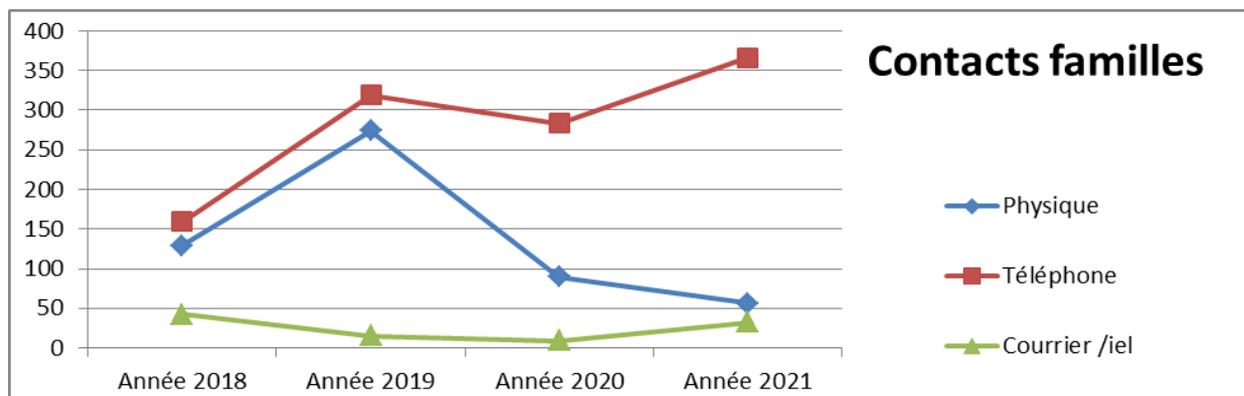


Nous observons une très grande diminution des contacts des professionnels concernant l'information relative au fonctionnement du Ram. En effet les 2 premières années de fonctionnement du RAM avait pour objectif d'être identifié comme service ressource auprès des professionnels.

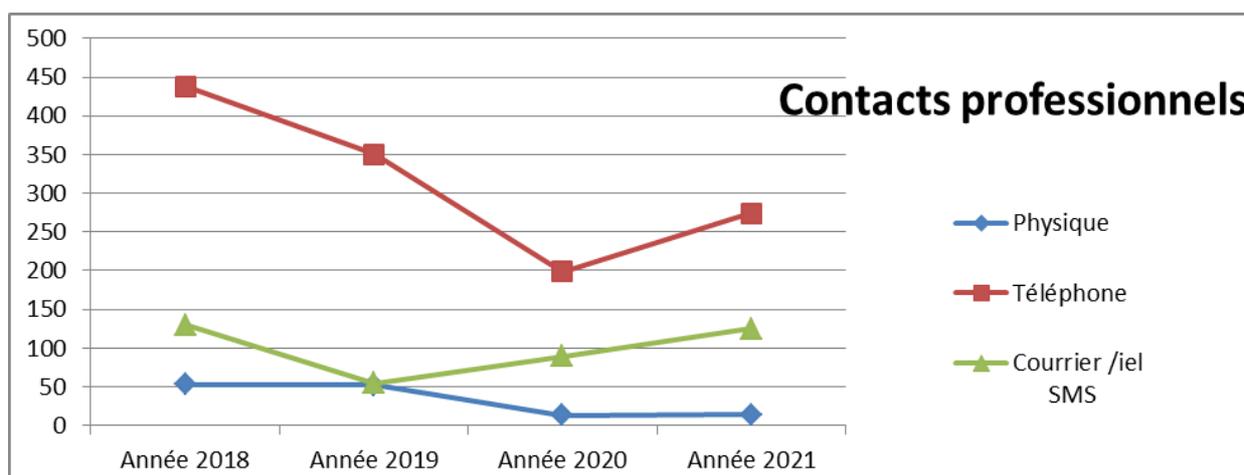
Ensuite, il était nécessaire de transmettre aux familles, les disponibilités des assistants maternels, nous avons donc sollicité leurs participations.

Nous observons une augmentation des contacts professionnels concernant les informations pédagogiques et le soutien professionnel, la crise sanitaire y est sûrement la raison.

**Avez-vous constaté une évolution dans le nombre ou la nature des contacts (nombre d’appels, nombre de mails, rendez-vous physiques)?**



Nous observons que la nature des contacts des familles est essentiellement par téléphone avec une diminution des contacts physique due à la crise sanitaire.



Nous observons que la nature des contacts des professionnels est essentiellement par téléphone avec une diminution due à la crise sanitaire. La mise en place d’envoi de SMS sur le téléphone portable du RAM explique l’augmentation des contacts SMS et téléphone.

Un ajustement est nécessaire dans la méthode de comptage des contacts par les animatrices dans le logiciel. Le nombre enregistré de certains motifs de contacts ou la nature n’ont surement pas été convenablement saisis.

**La mise en œuvre de la mission d'information**

**Mission 1 Thème 1 L'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande**

Objectifs <sup>7</sup>	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
<b>Centraliser les demandes d'accueil des familles</b>	Mise en place d'un logiciel commun Pré-inscription des crèches au RAM en 2019 puis de la Halte-jeux en 2020 Pré-inscription à distance dès mai 2020 Création formulaire en ligne sur le site de CLV pour l'étape administrative en 2021 Création flyer avec QR code pour se connecter directement au site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nouveau logiciel</i></li> <li>- <i>Communication dans le Journal de la commune, site internet, panneaux administratifs</i></li> <li>- <i>Mail d'information à tous les services d'accueil</i></li> <li>- <i>Collaboration avec le webmaster et la chargée de communication</i></li> </ul>	RAM est identifié comme service qui centralise les demandes d'informations de la Petite Enfance  Des familles mieux informées sur les différents modes d'accueil et des missions du Ram.	Mission renforcée Rpe guichet unique Habilitation au site Monenfant.fr
<b>Maintenir l'information des parents sur les différents modes d'accueil</b>	Continuer de renseigner et expliquer les différents modes d'accueil collectif et individuel Mettre à jour les supports d'informations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- refonte complète du site de CLV onglet Petite enfance (lien vers les sites partenaires)</li> <li>- réactualisation flyer RAM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Flyer RAM</i></li> <li>- <i>Brochure Combs Infos « Accueil des jeunes enfants »</i></li> <li>- <i>Site internet de la commune</i></li> <li>- <i>Site monenfant.fr, Pajemploi</i></li> </ul>	Des familles mieux informées pour effectuer leurs recherches RAM est identifié comme service ressources d'informations des modes d'accueil	Mise en place de réunions collectives d'information sur les différents modes d'accueil

<sup>7</sup> Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement

Objectifs <sup>8</sup>	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
<p><b>Mettre en relation l'offre à la demande des familles</b></p>	<p>Maintenir le recueil d'informations sur les disponibilités d'accueil des assistants maternels et leurs spécificités d'accueil pour les synthétiser et créer une liste trié par quartier.</p> <p>Recenser les disponibilités des structures Eaje</p> <p>Orienter les familles vers les structures et assistants maternels ayant des places disponibles selon leurs besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Fiches disponibilités en ligne via un formulaire</i></li> <li>- <i>Listes Pmi des AM mise en ligne</i></li> <li>- <i>Formulaire de demande pour liste RAM (mail type envoyé)</i></li> <li>- <i>Distribution documents Caf...</i></li> <li>- <i>Réunion Petite Enfance</i></li> </ul>	<p>Des parents satisfaits et mieux orientés vers un mode d'accueil leur correspondant</p>	<p>Continuer de recenser les disponibilités et spécificités d'accueil</p> <p>Mission renforcée Rpe guichet unique</p> <p>Habilitation au site Monenfant.fr</p>

**Objectifs atteints**

<sup>8</sup> Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement

**Mission 1 Thème 2 L'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail**

Objectifs <sup>9</sup>	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
<p><b>Poursuivre l'information apportée aux familles et aux professionnels sur le statut de particulier employeur d'assistants maternels</b></p>	<p>Continuer à renseigner et expliquer la convention collective nationale, les droits et obligations de chacun</p> <p>Mettre en ligne d'autres documents sur le site de la commune</p> <p>Continuer de s'informer auprès des organismes actifs : Caf, Pajemploi, Fepem, Direccte, syndicats, Pôle Emploi...</p> <p>Mettre à jour et/ou création d'outils d'informations seul ou avec nos différents partenaires (mails, supports...)</p> <p>Mise en place de réunions d'information à destination des salariés et professionnels en lien avec leur statut (Ircem, ...) et présentation de la CCN</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Planification de temps d'accueil physique ou téléphonique</i></li> <li>- <i>Divers documents : « Guide pratique de la CCN du particulier employeur d'assistant maternel 77 », contrat Pajemploi...</i></li> <li>- <i>Mails types</i></li> <li>- <i>Temps de consultation des sites, réunion d'information, formation ...</i></li> <li>- <i>Temps de rencontres et d'échanges avec partenaires</i></li> <li>- <i>Communication dans le Journal de la commune, site internet, panneaux administratifs</i></li> <li>- <i>Création Invitation</i></li> <li>- <i>Recherche de salle et mutualisation locaux</i></li> </ul>	<p>Des familles mieux informées sur leur statut de particulier employeur et satisfaites des réponses apportées</p> <p>Des salariés mieux informés</p> <p>Réunions d'information ont eu lieu en partenariat avec les RPE de Sénart :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faible participation des familles</li> <li>- bonne participation des assistants maternels</li> </ul>	<p>Maintien de la qualité d'information du public</p> <p>Mise en place d'une réunion de présentation de la nouvelle CCN</p> <p>Mise à jour des divers documents et supports transmis suite aux modifications de la CCN</p>

**Objectifs atteints**

<sup>9</sup> Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement

**Mission 1 Thème 3 L'information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers**

Objectifs <sup>10</sup>	Actions réalisées	Moyens et outils utilisés	Résultats et analyse	Perspectives
<p><b>Poursuivre l'information apportée aux professionnels quant aux conditions d'accès et à l'exercice de ces métiers</b></p>	<p>Continuer de s'informer sur ces métiers et les éventuelles réformes auprès des partenaires afin de les transmettre aux professionnels ou futurs</p> <p>Maintenir les participations aux réunions d'information à l'agrément d'assistants maternels de la Pmi en partenariat des RAM de Sénart</p> <p>Maintenir de renseigner toutes personnes s'interrogeant sur le métier d'assistant maternel et envoie mail type avec un lien contact du CD77</p> <p>Contacté systématiquement les nouveaux agréés et les rencontrer pour leur expliquer le fonctionnement du RAM et faire un point sur leur connaissance de leur statut</p> <p>Mise en place d'une réunion d'information sur la présentation des réformes de la petite enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de consultation des sites, réunion d'information, formation ...</li> <li>- Temps de rencontres et d'échanges avec les partenaires</li> <li>- Planification de temps d'accueil physique ou téléphonique</li> <li>- Mail type, plaquette CD « devenir assistant maternel : un vrai métier » avec les coordonnées de la secrétaire PMI, Caf « Prime d'installation »</li> <li>- Temps de rencontre individuel ou collectif proposé</li> </ul>	<p>Apporter aux professionnels une information ciblée correspondant à leur demande</p> <p>Tous les nouveaux assistants maternels ont été reçus en entretien afin de présenter le RPE et répondre aux questions en lien avec l'exercice du métier.</p> <p>Le RPE participe aux sous-groupes inter-RPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Melun Sénart : création d'un flyer sur la discrétion professionnelle</li> <li>- Sénart : proposition de formation continue aux AM, de réunions d'informations, partenariat avec la MDS....)</li> </ul>	<p>Maintien de sa participation aux réunions d'informations aux candidats à l'agrément sur le MDS de Sénart et aux groupes inter-RPE</p> <p>Créer un mail type pour les nouveaux assistants maternels du territoire avec le récapitulatifs des dernières réformes, aides et actions déjà mises en place</p> <p>Promouvoir le métier d'assistant maternel (Pôle Emploi...)</p>

**Objectifs atteints**

<sup>10</sup> Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement

**2.2 Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles**

**Mission 2 thème 1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile**

**Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement :**

**Résultats et analyse au regard de l'objectif :**

**Actions réalisées :**

⇒ Continuer d'offrir aux professionnels un cadre pour échanger sur leur pratique ainsi que la possibilité d'évolution de carrière

ACTIONS entre 2018 et 2021		Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux (communes)	Nombre de séances	Nombre de participants (ass mat & GAD)	Partenariat
Conférences débat	Soirée débat "Les pleurs du jeune enfant"	Prestataire	CLV	1	26	Alisé
	Soirée débat "Le développement du langage du jeune enfant"	Prestataire	CLV	1	19	Alisé
	Temps échanges "Les colères, caprices du jeune enfant"	Prestataire	CLV	1	6	EPE 77
Echanges de pratiques	Réunion Information IRCM	Ircem	Lieusaint	1	26	RAM Sénart
	Réunion Bilan RAM-RPE	animatrices RAM	CLV	2	49	PMI
	Réunion information "Les écrans"	EJE, puer PMI	MDS Lieusaint	2	37	PMI & RAM Sénart
	Table ronde "Qu'est-ce que la parentalité d'aujourd'hui"	PMI	CLV	1	10	PMI
	Webinaire Nouvelle convention collective	Prestataire	CLV	1	4	
Création d'outils	Atelier créer son Tablier narratif	Prestataire	CLV	1	10	
	Atelier numérique d'accompagnement à l'inscription du site Monenfant.fr	animatrices RAM	CLV	1	2	Salle informatique TU

**Résultats et analyse :**

Les actions proposées par le RAM-RPE offrent un cadre d'échanges et viennent compléter les échanges professionnels réalisés pendant les accueils collectifs.  
 La crise sanitaire a contraint le RAM-RPE à annuler ou reporter certaines actions. Les difficultés sont aussi d'ordre matériel avec la recherche de salles suffisamment grandes pour respecter les distanciations.  
 Les professionnels sont investis et une augmentation de la fréquentation est observée ces derniers mois.

⇒ **Maintenir l'aide au départ en formation continue des assistants maternels**

- S'informer sur le dispositif de formation continue des assistants maternels via IPERIA, REBONDIR, organisme de formation continue labélisé et présent sur le territoire.
- Envoi d'un questionnaire en ligne aux professionnels pour connaître leurs choix de formation
- Planifier les sessions de formations sur Combs-la-Ville et Lieusaint (partenariat RPE) : recherche de salle, réservation, demande d'aménagement de matériel, mise à disposition de la collation du matin
- Envoi courrier mail aux professionnels (dates des formations, modalités d'inscription et de remplissage du bulletin d'inscription)
- Recueil et centralisation des dossiers d'inscription (vérification, copies, scans) puis envoi aux organismes de formation

ACTIONS entre 2018 et 2021	Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux (communes)	Nombre de séances		Nombre de participants (ass mat & GAD)		Partenariat
			Années	Total	distinct		
Réunion Information rebondir	Rebondir	Lieusaint	1		12		RAM Lieusaint
Organisation de modules de formation  Assistants maternels ayant bénéficié d'une formation continue	Rebondir	Lieusaint CLV	2018	12	43	28	
			2019	7	43	29	
			2020	9	47	23	
			2021	8	45	26	

**Résultats et analyse :**

- Le nombre d'assistants maternels est croissant même si en 2021, on note une légère baisse peut être liées aux conditions sanitaires et un catalogue qui peinait à se renouveler.
- Mission qui prend beaucoup de temps aux animateurs (recensement des vœux, des volontaires, réception et envoi des dossiers mais devenue de base des RPE), elle complète le travail de professionnalisation des AM proposés par le RPE sur les accueils collectifs et autres temps (réunions...).

⇒ **Sensibiliser les parents employeurs qu'il est nécessaire que leur salarié suive une formation**

**Résultats et analyse :**

- Informer les parents de la nécessité et des démarches à effectuer pour le départ en formation de leurs salariés : Ipéria a largement simplifié les démarches ces 2 dernières années.
- Aucune famille n'a exprimé un besoin de garde alternative auprès du RAM pendant les temps de formation

⇒ **Faciliter l'accès à l'achat de matériel pédagogique, éducatif et spécifique pour les professionnels**

**Résultats et analyse :**

- Mise à disposition de documentation professionnelle (revues, livres...) : supports peu empruntés
- Chaque année, le RPE fait bénéficier de tarifs préférentiel à un collectif d'assistants maternels pour la commande d'articles et d'outils professionnels (agenda, coupons d'accueil...)
- Mise à disposition de catalogues de matériel pédagogique, éducatif : quelques commandes collectives effectuées malgré une procédure complexe de certains fournisseurs

**En cas d'objectifs non atteints, précisez les motifs et éventuellement la date de report :**

**Perspectives :**

- ⇒ Maintenir l'offre aux professionnels d'un cadre pour échanger sur leur pratique avec la mise en place des temps d'échanges avec des spécialistes notamment un psychologue
- ⇒ Maintenir l'information et l'accompagnement vers la formation continue. En 2022, proposer une offre plus diversifiée avec un autre organisme de formation EPE 77 sud.
- ⇒ Poursuivre et encourager l'accès à l'achat de matériel pédagogique, éducatif et spécifique pour les professionnels

**Mission 2 thème 2 : Le Ram comme lieu d’animation en direction des professionnels de l’accueil individuel (temps collectifs, ateliers d’éveil), des enfants et des parents**

• **Temps collectifs et Ateliers d’éveil**

**Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement :**

⇒ Maintenir la participation des temps collectifs aux professionnels accompagnés des enfants qu’ils accueillent

**Actions réalisées :**

ACTIONS entre 2018 et 2021		Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux (communes)	Nombre de séances	Nombre de participants (ass mat & GAD)			Partenariat
Ateliers d’éveil	Jeux libre (Livres + Motricité)	animateur Ram	CLV	253	Participation professionnels:			Bénévoles séniors, EAJE
	Lecture	Intervenante	CLV	23	Années	différents	Total	Lire et faire lire
	Musique	musicienne	CLV	38	2018	56	498	MJC
	Psychomotricité	psychomotricienne	CLV	30	2019	51	550	EAJE
Animations avec autre structure	Médiathèque	bibliothécaire	CLV	7	2020	39	189	Média-ludothèque GPS
	Sport	éducateur sport	CLV	1	2021	37	313	service sport, EAJE

**Résultats et analyse au regard des objectifs :**

Les modalités d’organisation des ateliers d’éveil :

- Réalisation du planning d’activités par période (entre chaque vacance scolaire), envoyé par mail et mis en ligne sur le site de la ville.
- 3 à 4 séances par semaine ouverts uniquement pour les assistants maternels et gardes à domicile et les enfants qu’ils accueillent (non scolarisés), quelques séances pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités des salles.
- Inscription par téléphone (portable du RAM), possibilité de s’inscrire par SMS à partir de 2020  
 Les professionnels s’inscrivent selon leurs souhaits (jours, lieux, thèmes,...), au départ pour 2 créneaux, puis sont positionnés sur liste d’attente afin de ne pas léser les nouveaux professionnels ou ceux qui s’inscrivent plus tard.

La régularité :

- La crise sanitaire a contraint à réduire le nombre de participants par ateliers et à respecter un délai d'au moins 7 jours entre chaque participation.
- Le nombre de participants aux accueils collectifs du RPE ayant diminué, les professionnels fréquentent les ateliers toutes les 1 à 2 semaines en fonction des lieux d'animation  
Les assistants maternels du secteur Beausoleil sont moins nombreux et ont la possibilité de venir en atelier toutes les semaines.  
Les assistants maternels du secteur Centre (salle enfance RPE-Trait d'Union) sont plus nombreux et viennent en atelier toutes les 2 semaines minimum

Le partenariat :

- Participations aux projets communs Petite Enfance : Projet intergénérationnel autour du livre avec des bénévoles seniors et Activités sportives en Petite Enfance avec un éducateur sportif de la ville
- Média-ludothèque (espace bibliothèque et ludothèque) : séance lecture et activités ludiques pour permettre aux enfants de développer l'écoute, l'attention et le plaisir de manipuler le livre (possibilité d'emprunter) et bénéficier de conseils et informations.  
Les accueils à la média-ludothèque, gérée par GPS, n'ont repris qu'en 2022 du fait de problème de personnel, de locaux et d'un protocole sanitaire incongru (pas de nettoyage entre chaque séance).

**En cas d'objectifs non atteints, précisez les raisons et éventuellement la date de report :**

La salle enfance RPE-Trait d'Union étant mutualisée avec le centre social Trait d'Union, le LAEP, la disponibilité est limitée et ne permet pas de proposer plus d'ateliers sur ce secteur, ce qui réduit le nombre de participants.  
L'autre salle d'activité du secteur Centre, La Noue a une superficie trop petite et ne permet d'accueillir que 6 personnes (selon les consignes sanitaires). Cette salle n'est plus utilisée depuis 2020.

**Perspectives**

Rechercher un autre lieu d'accueil collectif, afin de proposer plus d'ateliers sur le secteur Centre  
Maintien et intensification des projets avec les différents partenaires

• Temps ponctuels ouverts aux parents (fêtes, événementiels)

**Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement :**

⇒ Offrir un cadre de rencontre et d'échange entre les professionnels et / ou les parents

⇒ Favoriser le lien entre les professionnels et les parents

**Actions réalisées :**

ACTIONS entre 2018 et 2021	Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux (communes)	Nombre de séances	Nombre de participants			Partenariat
				ass mats & GAD	Enfants	Parents	
Spectacle du Ram	Prestataire	CLV	3	42	98	6	
Ciné du Ram	Prestataire	CLV	2	54	121	6	Service animation
Fête de fin d'année "la Ferme au Ram"	Prestataire	Parc CLV	6	124	370	49	Crèche Familiale, Trait d'Union, Animation, Ecole
Fête de Noel	Prestataire	CLV	7	117	262	21	
Chasse aux Œufs	animatrices RAM	Parc CLV	4	71	155	3	
Pique-nique	animatrices RAM	Parc CLV	4	40	103	1	
Conférence "Acquisition de la propreté"	Prestataire	CLV	2	6	3	19	Alizé
Temps échanges "Les colères, caprices du jeune enfant"	Prestataire	CLV	1	6	0	5	EPE 77
Conférences "Réussir mon contrat avec mon assistant maternel"	Prestataire	Lieusaint Moissy	2	17	0	1	RAM Sénart
1 <sup>ère</sup> édition Forum "Mode d'accueil"	animatrices RAM, extérieur	RPE / TU	1	6	12	27	PMI, Halte Jeux, TU, Ass Mat
Forum des associations	animatrices RAM	CLV	4	44		53	Services Mairie
Porte ouverte TU	animatrices RAM	RPE / TU	2	11		12	TU
Estivales	animatrices RAM	Parc CLV	10	12	661	375	Services Mairie

**Résultats et analyse au regard de l'objectif :**

- Les évènements festifs du RAM-RPE sont bien investis par les professionnels et enfants et sont demandeurs de ce type d'animations. Peu de parents participent mais en sont satisfaits.
- Les conférences débats thématiques ouverts aux parents et professionnels peinent à avoir la participation des familles malgré une large communication.
- La 1<sup>ère</sup> édition Forum "Mode d'accueil" a eu bonne participation et satisfaction de tous, les assistantes maternelles ont pu présenter une journée types et échanger avec les familles. Elles ont ressenti une grande fierté.
- Le RAM participe depuis 2019 au nouveau projet d'animation été de la ville « Les estivales », la fréquentation des familles et enfants de tout âge est en augmentation
- Le RPE reste disponible et investit dans tous projets d'évènements aux familles communs aux services de la ville

**En cas d'objectifs non atteints, précisez les raisons et éventuellement la date de report :**

La crise sanitaire a contraint le RAM-RPE à annuler ou reporter certaines actions. Les difficultés sont aussi d'ordre matériel avec la recherche de salles suffisamment grandes pour respecter les distanciations.

**Perspectives :**

Maintien des actions.

### 3. La Fréquentation du Ram

#### 3.1 La fréquentation des assistants maternels

Données de référence	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre d'assistants maternels agréés (A) (Pmi)	151	150	127	130	Le nombre d'assistants maternels a nettement baissé entre 2019 et 2020.
Nombre d'assistants maternels actifs (B) (Imaje ou Ram)	124	117	111	NC	

Détail de la fréquentation des AM	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil	56	49	39	37	Le nombre d'assistants maternels participant aux ateliers d'éveil a diminué suite à la crise sanitaire mais la régularité est plus importante
Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux temps collectifs réservés aux professionnels	23	14	5	40	Après une période compliquée, les professionnels sont investis et une augmentation de la fréquentation est observée ces derniers mois.
Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'un entretien physique individuel	21	14	12	7	Peu d'assistants maternels bénéficie d'un entretien individuel, les contacts téléphone ou mail sont privilégiés

Synthèse de la fréquentation des assistants maternels	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre d'assistants maternels différents ayant fréquenté le Ram (C)	81	64	47	62	La fréquentation des assistants maternels reste constante avec une diminution en 2020 suite à la crise sanitaire.
Taux de fréquentation des assistants maternels sur le nombre d'agrés (C/A)	54%	43%	37%	48%	Il faut noter que ces chiffres ne prennent en compte que les assistants maternels fréquentant physiquement le Ram RPE. Un grand nombre d'assistants maternels contacts le RPE par téléphone et mail.
Taux de fréquentation des assistants maternels sur le nombre d'agrés actifs (C/B)	65%	55%	42%	NC	

**Analyse de l'évolution de la fréquentation des assistants maternels et perspectives :**

- La crise sanitaire a renforcé le lien avec le RPE, il est resté en contact permanent pendant la crise. Le RPE a 98% des adresses mail des assistants maternels.  
 Ne sont comptabilisés que les assistants maternels fréquentant physiquement le Ram RPE mais un grand nombre d'assistants maternels contacts le RPE par téléphone et mail. En 2021, 115 assistants maternels ont contacté ou fréquenté le RPE soit 88 % d'assistants maternels agrés.
- La proposition d'un autre lieu d'accueil collectif, permettra surement d'augmenter le nombre d'assistants maternels participants aux ateliers d'éveil sur le secteur Centre
- Maintien et intensification des projets avec les différents partenaires

Fréquentation des assistants maternels nouvellement agrés	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre d'assistants maternels nouvellement agrés ayant fréquenté le Ram					Les nouveaux agrés ou arrivés sont tous contactés par téléphone et une proposition de RDV au RPE est effectuée.

**Analyse de l'évolution de la fréquentation des nouveaux agrés et perspectives :**

Le délai de formation initiale empêche la comptabilisation de leur participation aux accueils collectifs.

### 3.2 La fréquentation des gardes d'enfants à domicile

Fréquentation des gardes à domicile	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre de gardes à domicile différents ayant bénéficié des services du Ram	1	2	0	0	

**Analyse de l'évolution de la fréquentation des gardes à domicile et perspectives :**

Plus de garde à domicile identifiées sur la ville depuis 2020.

### 3.3 La fréquentation des familles

Données de référence	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre de familles employant un assistant maternel (A)	254	270	272	NC	Le nombre de familles employant un assistant maternel reste constant ces dernières années

Détail de la fréquentation des familles	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information ciblée	NE	262	230	353	Les familles à la recherche d'un mode d'accueil reçoivent une information complète
Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information complète	NE	277	225	208	
<b>TOTAL (B)</b>	NE	307	297	405	Le nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information proposée par le RPE est en augmentation

Synthèse de la fréquentation des familles	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Evolution
Nombre de familles différentes ayant bénéficié des services du Ram (B)	NE	307	297	405	Malgré une légère baisse en 2020 du fait de la crise sanitaire, le taux de fréquentation des familles ayant recours au service du RPE est en net augmentation
Taux de fréquentation des familles sur le nombre de familles employeur d'un assistant maternel (B/A)	NA	114%	109%	NA	

**Analyse de l'évolution de la fréquentation des familles et perspectives :**

La fréquentation des familles augmente, le RPE est identifié comme service ressource.

### 3.4 Mesure de la satisfaction des publics au regard des services rendus par le Ram

#### **Evaluation de la satisfaction des professionnels de l'accueil individuel :**

Après chaque action, le RPE évalue le nombre de participants et les retours de satisfaction afin de réadapter les actions suivantes.  
Le RPE envoie régulièrement un questionnaire de satisfaction aux professionnels sur leur avis sur l'accueil (administratif et autres) et les propositions d'accueils collectifs et d'actions de professionnalisations.  
Le bilan est très satisfaisant, les professionnels apprécient ce service de proximité qui valorise leur métier et leur permet d'être moins isolés.

#### **Evaluation de la satisfaction des familles :**

Après chaque action, le RPE évalue le nombre de participants et les retours de satisfaction, via un questionnaire de participation afin de réadapter les actions suivantes.  
Le bilan est très satisfaisant.  
Le RPE reçoit régulièrement des mails de remerciement de parents qui ont bénéficié d'une information par le RPE.

## 4. Les actions transversales : les partenariats et la communication

### 4.1 Le partenariat

Des évolutions sont-elles intervenues en termes de partenariat ?

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT	Evolution
Crèches et Haltes-jeux	Echange d'information des familles, disponibilités d'accueil Mise en place de projets communs, mutualisation matériels et créneaux des intervenants Petite Enfance	Fait et à poursuivre
Centre d'activités sociales Trait d'Union	Mutualisation des locaux Echange d'informations et orientation des familles Participation ateliers familles	A renforcer Mise en place d'actions communes
Accueil général Mairie	Information du public des coordonnées et heures d'ouvertures du RPE Mise à disposition du flyer du Ram/RPE	Fait et à poursuivre
Les services Enfance et Scolaire et entretien ménager	Mutualisation des locaux Echange d'information et transmission aux familles des modalités d'inscription à l'école et aux accueils périscolaires.	Fait et à développer Recherche de nouveaux locaux d'animation
Service communication	Création et reproduction de flyers Ram et d'invitation aux divers événements Info et retour dans journal, site et facebook de la ville Mise à jour du site de la commune (info, liste AM...)	Fait et à poursuivre
Service Animation et sports	Echange d'informations et partenariat d'actions communes à la ville Recherche salle de réunion et événements	Fait et à poursuivre
Service financier Services techniques Service Informatique	Echange d'informations Elaboration du budget Organisation de la logistique lors de manifestations Gestion du matériel informatique, mise en place et suivi du nouveau logiciel	Fait et à poursuivre

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT	Evolution
La Coupole Média ludothèque (GPS) MJC	Partenariat d'actions pour l'organisation de temps d'échanges pour les professionnels	Fait et à poursuivre
Bulle verte (LAEP) Le Temps des parents (REAAP) Service Prévention Réussite Educative (PRE)	Mutualisation des locaux et orientation des familles vers un LEAP Partenariat de contact d'échange d'informations	A renforcer Echange d'information d'actions parentalité
CAF	Partenariat financier et coordination des missions et d'accès aux informations en lien avec le statut de particulier employeur et des prestations, échanges d'informations , rencontres départementales, suivi du projet de fonctionnement	Fait et à poursuivre
Conseil Départemental 77 (DGAS) PMI de MDS de Sénart	Partenariat d'accès aux informations sur le statut d'assistant maternel Partenariat d'échange d'informations, de contact et de collaboration sur les actions de professionnalisation	Fait et à poursuivre (vigilance avec le départ de l'adjointe en février 2022)
RAM de Lieusaint RAM de Sénart RAM de Melun Sénart et alentours RAM du Département 77 Balle au bond	Echange de pratiques, échange d'informations Elaboration d'outils communs Rencontres régulières	Fait et à poursuivre
DIRECCTE PAJEMPLOI Maison Justice Droit Sénart	Partenariat de contact, d'échange d'informations	Fait et à poursuivre
Rebondir Formation EPE 77	Explications du plan de formation, des droits et accès Programmation des formations	Fait et à poursuivre

**Des perspectives de développement de nouveaux partenariats sont-elles prévues ?**

POLE EMPLOI, Partenariat de contact, d'échange d'informations

## 4.2 La communication

Indiquer les actions de communication significatives mises en place dans l'année et rappeler les objectifs visés.

### Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
<b>Services municipaux et Elus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information du nouveau fonctionnement : nouveaux locaux, centralisation pré-inscription...</li> <li>- Information du changement nom RPE et ses missions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mail général</li> </ul>	Le RPE est identifié comme un service source pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil
<b>Les assistants maternels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi réguliers de courriers et courriel d'information</li> <li>- Contact des nouveaux agréés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courrier</li> <li>- Mail</li> <li>- Site de la ville</li> </ul>	Le RPE est identifié par les assistants maternels comme un lieu d'information et d'échange afin de rompre l'isolement et accompagner leur professionnalisation mais aussi en matière de droit du travail
<b>Les parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des missions du RPE lors des pré-inscriptions aux crèches</li> <li>- Participation au Forum des associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journal de la commune et annuaire</li> <li>- Site internet</li> <li>- Affiches et panneaux électroniques</li> <li>- Flyers RPE</li> <li>- Presse</li> <li>- Stand d'information</li> </ul>	Le RPE est identifié par les parents comme un lieu d'information et d'orientation des différents modes d'accueil collectif et individuel ainsi qu'en matière de droit du travail

### Analyse et perspectives :

Le site de la ville reste à mettre à jour notamment avec les nouvelles missions du RPE

## 5. Le fonctionnement et les moyens du Ram

### 5.1 Les ressources humaines

Nom-prénom	Bénédicte BREIN	Tiffany DUCHESNE
Durée de travail hebdomadaire (37h30 pour 1 Etp)	26 h 25 = 0,70 Etp	30 h = 0,80 Etp
Formation suivie au cours de l'année	Non	Cadre d'information des RPE dans leur mission d'information générale en matière du droit du travail
Besoins en formation apparus au cours de l'année	Cadre réglementaire RPE	

Des modifications sont-elles intervenues en terme de personnel ? Si oui, précisez lesquelles :

Non

Des évolutions sont-elles prévues ? Si oui, précisez lesquelles :

Augmentation du taux d'emploi de Bénédicte BREIN

### 5.2 Les locaux

Des modifications sont-elles intervenues concernant les locaux ? Si oui, précisez lesquelles :

Non

Des évolutions sont-elles prévues ? Si oui, précisez lesquelles :

Oui, recherche d'un nouveau local pour les animations collectives du RPE dans un secteur excentré.

### 5.3 Le matériel

Des modifications sont-elles intervenues en terme de matériel à disposition de l'animateur ?

Si oui, précisez lesquelles :

Non

Des évolutions sont-elles prévues ? Si oui, précisez lesquelles

Non

## 5.4 Planning hebdomadaire et temps annuel

Des modifications par rapport au planning hebdomadaire prévisionnel noté dans le projet de fonctionnement sont-elles intervenues ? oui /non

Non

Si oui, positionner sur le tableau la nature des activités professionnelles : animation collective / accueil physique / accueil téléphonique / temps administratif ou partenarial...

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Matin</b> <i>horaires</i>						
<b>Après-midi</b> <i>horaires</i>						
<b>Total heures</b>						

Des évolutions sont-elles prévues ? Si oui, précisez lesquelles :

Oui en fonction de l'augmentation du taux d'emploi de Bénédicte BREIN

### La répartition des activités par semaine

Dans un objectif de répartition des différentes tâches, préciser le temps hebdomadaire

ACTIVITES	Nombre d'heures hebdomadaires		Organisation hebdomadaire du Ram	
Accueil physique et téléphonique	24,5		44%	
Temps collectifs et animations	10	14	18%	25%
Installation et rangement des locaux d'activités	4		7%	
Travail administratif	10,5		19%	
Partenariat	7,25		13%	
Total	56,25		100%	

### Précisions sur l'activité annuelle de l'animateur

Nombre total de jours travaillés sur l'année 2021 : 219 jours.